



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DÉCISION D/2026/058/MATD/DGE

PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE PROVISoire DES CANDIDATURES AU
SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS
COMMUNALES DU 31 MAI 2026, DES CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES DE LA
PREFECTURE DE PITA

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/SGG portant attributions et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 23 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026 ainsi que les périodes de campagne électorale du 10 avril 2026 ;

Vu la Décision D/2026/008/MATD/DGE portant création, composition et fonctionnement des commissions de réception et de traitement des dossiers de candidature aux élections législatives et communales du 24 mai 2026, du 05 mars 2026 ;

Vu la Décision D/2026/009/MATD/DGE portant création, composition et fonctionnement de la Commission nationale de validation des candidatures aux élections législatives et communales du 24 mai 2026, du 05 mars 2026 ;

Vu les rapports des commissions de réception et de traitement des dossiers de candidature aux élections législatives et communales du 31 mai 2026, du 07 avril 2026 ;

Vu les rapports de la Commission nationale de validation des candidatures aux élections législatives et communales du 31 mai 2026, du 15 avril et du 19 avril 2026,

DÉCIDE :

Article Premier : De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste provisoire des candidatures au scrutin de listes à la représentation proportionnelle des élections communales du 31 mai 2026, pour les circonscriptions électorales de la préfecture de Pita.

Article 2 : De la publication de la liste provisoire

La liste provisoire des candidatures aux élections communales du 31 mai 2026 des dites circonscriptions est arrêtée et publiée conformément à la loi et se présente comme suit :

COMMUNES	NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUX	NOMBRE DE DOSSIERS RECUS	DOSSIERS VALIDES	Hommes	Femmes	%Femmes
Bantignel	17	2	1	11	6	35%
Bourouwal-Tappé	17	3	2	25	9	26%
Dongol Touma	23	3	2	33	13	28%
Gongoret	17	2	1	11	6	35%
Ley-Miro	23	2	2	30	16	35%
Maci	23	2	1	16	7	30%
Ninguélandé	17	2	1	10	7	41%
Pita	29	4	2	39	19	33%
Sangareah	23	2	2	32	14	30%
Sintaly	17	2	2	25	9	26%
Timbi Tounni	23	2	1	8	15	65%
Timbi-Madina	29	2	1	20	9	31%

La liste provisoire nominative des listes et des candidats retenus par circonscription électorale est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De la transmission

La liste provisoire des candidatures et des candidats retenus est transmise au greffe du tribunal de première instance du ressort pour la publication de la liste définitive.



Article 4 : Du recours

Conformément aux dispositions notamment des articles 229 et 242 du Code électoral, le tribunal de première instance du ressort est la seule juridiction territorialement compétente à connaître des contestations relatives à la gestion des candidatures aux élections communales.

En cas de contestation des listes publiées, le tribunal de première instance du ressort est saisi à compter de la date de notification du rejet, qui statue dans un délai de deux (2) jours, sur la recevabilité du recours.

En cas de recevabilité, le tribunal de première instance statue en référé, en premier et dernier ressort, dans un délai de cinq (5) jours.

Article 5 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller juridique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 6 : De l'entrée en vigueur

La présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publiée partout où besoin sera.

Accuse de réception

le 24/04/2026

à Timb Madina

Le Sous-Prefet



*Ibrahima
Sory Diallo*

22 AVR 2026

Conakry, le.....



Handwritten signature of Mme Camara Djenabou Touré

Mme CAMARA Djenabou Touré

*Vu par la tête de liste 4 AD
Directeur Imadus Jolly Diallo*

Handwritten signature of the Director



SCRUTIN DE LISTES COMMUNALES DU 31 MAI 2026
LISTE PROVISOIRE DE CANDIDATURES
PRÉFECTURE : PITA

LISTE DES CANDIDATS RETENUS PAR COMMUNE

COMMUNE	PARTI POLITIQUE / MOUVEMENT POLITIQUE / LISTE INDEPENDANTE	SIGLE	N° PRÉNOMS ET NOM DU CANDIDAT	GENRE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	1 AMADOU TELLY DIALLO	H	Né le 30/11/1966 à TIMBI-MADINA/MADINA CENTRE
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	2 AISSATOU BAH	F	Née le 13/01/1990 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	3 AMADOU TIMBI BAH	H	Né le 24/03/1955 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	4 MAIMOUNA DIALLO	F	Née le 11/06/1986 à SAREKHALLY/TELEMILÉ
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	5 MAMADOU SALIOU DIALLO	H	Né le 18/01/1987 à CONAKRY/DIXINN
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	6 KADIATOU BAH	F	Née le 02/02/1999 à CONAKRY
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	7 BOUBACAR DIALLO	H	Né le 04/06/1957 à MAURITANIE/MAGHAME
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	8 FATOUMATA LAMARANA DIALLO	F	Née le 09/10/1972 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	9 ABDOULAYE DIALLO	H	Né le 16/05/1987 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	10 HASSATOU DIALLO	F	Née le 31/12/1969 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	11 AMADOU BAH	H	Né le 15/03/1973 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	12 AISSATOU DIALLO	F	Née le 11/02/1985 à LABÉ
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	13 MOUSTAPHA DIALLO	H	Né le 13/09/1994 à CONAKRY
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	14 MARIAMA BAH	F	Née le 30/06/1969 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	15 MAMADOU DIAO DIALLO	H	Né le 23/02/1984 à TIMBI-MADINA

SCRUTIN DE LISTES COMMUNALES DU 31 MAI 2026
LISTE PROVISOIRE DE CANDIDATURES
PRÉFECTURE : PITA

LISTE DES CANDIDATS RETENUS PAR COMMUNE

COMMUNE	PARTI POLITIQUE / MOUVEMENT POLITIQUE / LISTE INDEPENDANTE	SIGLE	N°	PRÉNOMS ET NOM DU CANDIDAT	GENRE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	16	KADIATOU BAH	F	Née le 08/04/1992 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Développement	UGD	17	IBRAHIMA DIALLO	H	Né le 09/08/1968 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	18	NAFISSATOU DIALLO	F	Née le 16/02/1989 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	19	MAMADOU LAMARANA DIALLO	H	Né le 29/04/1988 à SÉNÉGAL/DAKAR
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	20	ABDOULAYE DIALLO	H	Né le 04/04/1985 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	21	BOUBACAR SIDDY DIALLO	H	Né le 01/03/1985 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	22	MOUSSA SOW	H	Né le 31/01/1974 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	23	OUMAR DIALLO	H	Né le 30/06/1989 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	24	SOULEYMANE DIALLO	H	Né le 14/06/1989 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	25	MAMADOU BAH	H	Né le 05/07/1998 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	26	MAMADOU CELLOU DIALLO	H	Né le 02/10/1984 à CONAKRY/RATOMA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	27	MAMADOU SARIFOU DIALLO	H	Né le 17/08/1994 à TIMBI-MADINA
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	28	IBRAHIMA DIALLO	H	Né le 31/12/1969 à ABOISSO/CÔTE D'IVOIRE
TIMBI-MADINA	Union Des Guinéens Pour Le Développement	UGD	29	MAMADOU ALIOU BAH	H	Né le 14/12/1972 à TIMBI-MADINA

Nombre UGD

29



